

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSÉES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de l'A.S.B.L. Association Chrétienne des Institutions Sociales et de Santé en vue d'obtenir le permis d'environnement pour le maintien en activité d'une maison de repos « Foyer de la Providence », Route de l'Abbaye 72 à 4052 BEAUFAYS.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 27 avril 2025

- **Date d'affichage de la demande : 22 avril 2025**

- **Date d'ouverture de l'enquête : 27 avril 2025**

- **Clôture de l'enquête :**

- **Lieu :** Maison Communale – Avenue du Centenaire 14 – 4053 CHAUDFONTAINE – EMBOURG.

- **Date : 12 mai 2025 heure : 10 H**

Les observations écrites peuvent être adressées à l'Administration Communale de Chaudfontaine, Service Sécurité Salubrité Publiques, avenue du Centenaire 14 à 4053 CHAUDFONTAINE (Embourg).

Le Collège Communal,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susmentionnée est ouverte,

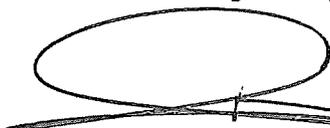
Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30, le mercredi de 13h00 à 16h30 et le jeudi de 13h00 à 20h00 (**uniquement sur rendez-vous à partir de 16h30**) au Service Sécurité Salubrité Publiques, avenue du Centenaire 14, à 4053 CHAUDFONTAINE (Embourg – Tél : 04/3615.490)

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A CHAUDFONTAINE, le 22 avril 2025

PAR LE COLLEGE :

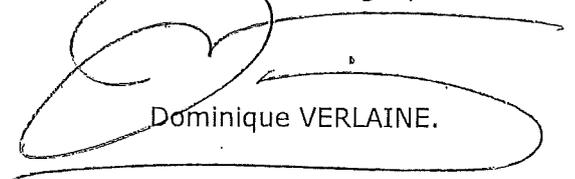
Le Directeur général,



Laurent GRAVA.



Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,



Dominique VERLAINE.